

République française

Département de Seine-et-Marne

COMMUNE DE JAIGNES

Séance du 09 avril 2024

Membres en exercice : 8

Date de la convocation: 02/04/2024

Présents : 6

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Achille HOURDÉ

Votants: 6

Présents : Achille HOURDÉ, Jean-Pierre BLÉTARD, Gérard CHÂTEL, Maxime DE AMORIN, Maria DECAUCHY, Nathalie LE COHU

Représentés:

Excusés: Eloi BOUILLARD, Marie-Claire ROQUES

Absents:

Secrétaire de séance: Maxime DE AMORIN

Objet: AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 - DE_2024_008

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un :

Excédent de fonctionnement de 103 398,89 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

- 55 898,89 € au 002- Résultat de fonctionnement reporté-
- 47 500,00 € au 1068 – excédents de fonctionnement capitalisés

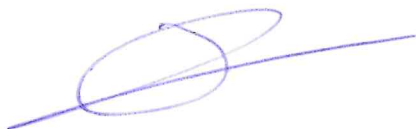
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance

Maxime DE AMORIN



Le maire

Achille HOURDÉ

